

## Projet Mona « Mon apprentissage en Europe » de Jean Arthuis : 25 millions d'euros pour le recrutement de personnels dédiés à la mobilité Erasmus+ dans les CFA

« Ce projet d'expérimentation de 4 ans a pour ambition d'instaurer durablement une politique européenne dans les parcours de formation des filières de l'apprentissage et d'ouvrir la voie vers l'Espace européen de l'apprentissage et de la formation professionnelle » explique Jean Arthuis, Président du Cercle Erasmus+ et de l'association Euro App Mobility qui porte le projet Mona.

Comme le montre l'Observatoire Erasmus+ ([Note 13](#)), l'enseignant (ou formateur) est presque toujours le déclencheur d'une mobilité chez les publics vulnérables. « L'excellent suivi personnalisé effectué par les enseignants et formateurs de la voie professionnelle permet aux élèves de partir en confiance et de développer leur autonomie et leur capacité d'adaptation » confirme Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation.

Grâce à la loi « avenir professionnel » de septembre 2018, tout nouveau CFA doit nommer un référent mobilité. L'Agence Erasmus+ réunit et collabore avec les acteurs nationaux de l'apprentissage pour définir, reconnaître et valoriser cette fonction. Un [guide métier](#) et une formation ont été développés ; déjà utilisés par l'ANFA, les Compagnons du Devoir, le CCCA-BTP, CCI France, CMA France, les MFR.

Les financements obtenus par Euro App Mobility (dont 17 millions d'euros de l'Etat au titre du Plan France 2030) devraient permettre d'accélérer la mise en place de ces personnels dans une trentaine de CFA.

### LES CHIFFRES DE LA MOBILITE ERASMUS+ DANS L'APPRENTISSAGE

- ★ En 2021, l'Agence Erasmus+ a financé 27 194 mobilités pour l'enseignement et la formation professionnels (30% de l'ensemble des mobilités) : pour 18 510 apprenants (apprentis, lycéens, demandeurs d'emploi, jeunes en mission locale...), 8 432 enseignants, formateurs et accompagnateurs et 252 pour l'accueil d'experts ou de partenaires.
- ★ En 2018-2019, 6 900 alternants sont partis en mobilité Erasmus+ : 4 080 apprentis de la voie professionnelle et 2 820 alternants de l'enseignement supérieur (source : [Note 17 de l'Observatoire Erasmus+](#))
- ★ A l'échelle européenne, 1,5 million d'apprenants et de formateurs de l'EFP ont bénéficié d'une mobilité Erasmus+ au cours des vingt dernières années.
- ★ La France est le deuxième pays d'envoi d'apprenants de l'EFP en mobilité Erasmus+, derrière l'Allemagne et devant la Pologne. Les destinations privilégiées par les apprentis sont l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Allemagne, avec une bourse Erasmus+ entre 800 et 1 080€ par mois.

### D'AUTRES PISTES POUR DEVELOPPER LA MOBILITE (LONGUE) DES APPRENTIS

Développer l'accueil d'apprentis européens dans les entreprises françaises – Dans le cadre d'Erasmus+, les entreprises françaises ont accueilli 930 alternants européens en 2018-2019.

Renforcer la reconnaissance des compétences acquises en mobilité – La MFR Saint Michel Mont Mercure organise par exemple le maintien de l'alternance à l'étranger (dans des organismes de formation partenaires) et a établi un référentiel de compétences avec une entreprise d'accueil en Hongrie.

>> L'Agence Erasmus+ anime une équipe d'experts de l'EFP qui accompagne les établissements dans la mise en œuvre d'outils européens pour certifier les acquis de la mobilité dans les parcours de formation.

CONTACT : Anne-Sophie Brioux – [anne-sophie.brioux@agence-erasmus.fr](mailto:anne-sophie.brioux@agence-erasmus.fr) – 05 56 00 94 41